



Je viens d'apprendre par hasard que mon papa
était décédé depuis

Par lee lou

Bonjour, et merci d'avance de me lire et si possible de me répondre.

Je viens d'apprendre par hasard que mon papa était mort depuis 2013. Ma mère et lui se sont séparés à ma naissance mais il m'a reconnu auprès de l'état civil. Je ne l'ai vu qu'une fois lorsque j'avais 14 ans (j'en ai 51) mais il n'a jamais voulu me revoir puisqu'il avait une nouvelle famille, une femme et 2 enfants qu'il avait eu avec cette personne qu'il a rencontré à la suite de sa séparation avec ma maman. Ma mère et lui n'était pas marié mais je trouve étrange étant un de ces enfants légitime, que personne n'est pris contact avec moi pour me tenir au courant et me parler de la succession. Est ce normal ? Que dois je faire ? sachant que je n'ai les coordonnées d'aucun membre de sa famille. Merci d'avance de consacré un peu de temps à me répondre. Respectueusement.

Par ESP

Bonjour

Je vous conseille de voir un notaire, c'était parfaitement votre droit depuis 2013.